

LA TRIBUNE

NADÈGE LAUZZANA

PRÉSIDENTE DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL DU CINÉMA (ADRC)

“Vers une nécessaire refondation pour améliorer l'offre cinématographique dans les territoires”

“Un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté.”

Winston Churchill

“Des crises, le cinéma en a vécu de multiples au gré de mutations techniques, des modèles économiques, des offres de loisirs, qui ont vu une adaptation du parc de salles et de la diffusion des films. L'ADRC a d'ailleurs été créée lors de la crise des années 1980-1990 pour impulser une reconquête du public dans la profondeur des territoires.

“Pourtant, cette crise-ci est exogène, exceptionnelle par son ampleur mondiale, sa survenance rapide, son impact économique durable et la mise à distance des relations sociales et culturelles. Jamais, même aux périodes les plus sombres du XX^e siècle, les enseignes des cinémas ne s'étaient éteintes aussi longtemps.

“La leçon, que je retiens de cet évènement en tant qu'élue locale, c'est l'extraordinaire plasticité de nos concitoyens pourtant rompus au plaisir confortable du débat et la mobilisation des personnels de santé, des réseaux de bénévolat, des acteurs sociaux, des élus locaux. De cet arrêt sur image, pour une filière liée à l'actualité permanente, nous devons en faire une force pour refonder nos pratiques.

“Nous disions déjà, avant cette crise, que rien n'était acquis, que le réseau exceptionnel des cinémas en France – des territoires ruraux aux grandes métropoles – rendu possible par les actions combinées des acteurs professionnels et des politiques publiques se devait d'être maintenu, accompagné et renouvelé.

“Les évolutions apparues depuis plus de 20 ans (multiplexes, cartes illimitées, sociologie des publics, numérisation du parc de salles, nouvelles technologies de diffusion) ont participé à faire évoluer considérablement le secteur de la diffusion cinématographique en salle, renforçant ces dernières années tout à la fois, pour certains publics, une forme d'individualisation de leur rapport au cinéma en salle et favorisant, pour le grand public du cinéma, le goût de l'expérience collective ordonnée autour d'une réception qualitative très forte du film en salle (nouvelles salles, nouveaux formats), souvent au bénéfice exclusif d'une même typologie de films. Ce constat d'une bipolarisation du public autour des films se double souvent encore d'une bipolarisation territoriale avec un accès aux films encore relégué dans le temps



pour les villes petites et moyennes: la diffusion numérique n'ayant pas tout à fait réglé ce dernier écueil, nous y reviendrons.

“Et pourtant le cinéma est au carrefour de la satisfaction de la curiosité du spectateur et doit également nourrir un apprentissage collectif et demeurer un passeur entre publics pour se revivifier. Cela constitue son point de force essentiel au regard de la montée en charge de la réception de plus en plus individualisée et sans intermédiation des images (plateformes V&D, replay, etc.).

“Pour s'appuyer sur cette force, nous disposons d'un appui sans faille. Le public français reste toujours attaché au cinéma de son territoire. Le cinéma participe de la vie de la cité. Par son activité pérenne, c'est un lieu de mixité sociale, où se côtoient jeunes, adultes, seniors, et où les loisirs ne s'opposent pas à la culture. C'est enfin un lieu de convivialité et de socialisation. L'offre cinématographique de proximité crée également le terreau de la fréquentation cinématographique – tous modèles d'exploitation confondus – et participe au relais de la culture cinématographique par des actions de médiation auprès des publics, la découverte de nouveaux auteurs.

“La salle de cinéma constitue également un levier extraordinaire de la reconquête des centres-villes, et le programme national Action Cœur-de-Ville (destiné à soutenir la revitalisation commerciale et urbaine de 222 villes moyennes), auquel est associé l'ADRC, ne s'y est pas trompé dans la capacité du cinéma à animer et porter la fréquentation d'un centre-ville et son économie.

“Il sera donc essentiel que les cinémas poursuivent leurs dialogues avec leurs élus,

tissent des liens avec les autres commerces (notamment de bouche), les entreprises et nouent des partenariats avec les acteurs culturels (librairies, médiathèques, associations), relayant les manifestations locales à l'image d'un lieu singulier, ouvert aux initiatives multiples. C'est à la condition d'une insertion dans le tissu social d'un territoire que les cinémas participent à ce parcours culturel pour les citoyens et construisent un projet commun avec leurs élus. Ceux-ci deviendront alors pleinement conscients de l'apport d'un projet de cinéma à l'animation de leur centre-ville, la reconquête d'un quartier, la transformation d'une friche urbaine.

“À l'occasion de cette épidémie, on a vu la diversité de nos territoires et la valorisation de la proximité. L'offre cinématographique en France est multiple, par typologie de territoires et modes d'exploitation différenciés: circuits itinérants, plein air, mono-écrans, complexes, multiplexes; gestions privées, associatives, publiques et toutes leurs variations. C'est cette complexité s'adaptant à chaque territoire, qui fait la qualité du maillage en salle de cinéma en complémentarité, en écho à notre construction territoriale commune.

“Je crois, nous croyons à la démocratisation culturelle, et que chacun de nos concitoyens devrait avoir accès à la diversité de l'offre dans la salle de son choix. La mutation numérique aurait pu améliorer la hiérarchisation de la diffusion, fruit de la diffusion et de l'économie argentique. Or, force est de constater que cette technologie a maintenu au mieux les équilibres voire accentué les disparités, par reproduction des modèles anciens, sans rapport avec l'efficacité économique. Toute réforme commence par un diagnostic pour établir des compromis, c'est la raison pour laquelle l'ADRC – qui agit pour faciliter la diffusion du cinéma au service de la filière et des territoires – a mis en partage les résultats de ses questionnaires afin de renforcer la solidarité interprofessionnelle.

“Au sortir de cette crise, deux choix s'imposent à nous: vouloir reprendre au plus vite les activités en reproduisant les mêmes modèles, favorisant une concentration des acteurs, et les mêmes effets en restant dans une zone de confort; ou profiter de cette crise pour prendre des décisions courageuses avec un nouveau contrat entre puissance publique et acteurs de la diffusion pour sortir de la crise par le haut et impulser une nouvelle dynamique du cinéma dans les territoires.” ❖